



PHILHARMONIE DE PARIS
**ORCHESTRE
DE PARIS**

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN POSTE D'ALTO SOLO le 26 janvier 2024

REGLEMENT

1. Ce concours est ouvert aux candidat(e)s de toutes nationalités. Pour concourir, tout(e) candidat(e) devra **impérativement** produire à l'Administration de l'Orchestre de Paris, les **deux** pièces suivantes :

- **le formulaire d'inscription en ligne**
- **copie ou présentation sur place de votre carte d'identité ou du passeport**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

2. Prise de fonction : à convenir

3. La rémunération mensuelle brute est celle de catégorie 1 : 4418,55 € (au 01.06.2023).

4. Tous les candidats seront jugés sur un programme identique. Les traits d'orchestre sont téléchargeables sur notre page recrutement en ligne.

5. Les candidats désireux de participer à ce concours devront remplir le formulaire en ligne sur notre site <http://www.orchestredeparis.com/index.php/fr/page/61/recrutement> et envoyer une copie de leur carte d'identité numérisée par email : concours@orchestredeparis.com **avant le 15 janvier 2023**, dernier délai. Les candidats inscrits recevront par email une convocation indiquant le lieu, la date et l'heure des épreuves une semaine avant le concours.

6. La première épreuve se déroule derrière un paravent. Un tirage au sort aura lieu environ 30 minutes avant le début de l'épreuve, qui définira un ordre numéroté de passage. Le jury se réserve le droit d'imposer le paravent sur le 2nd tour du concours.

7. Les frais de séjour, de déplacement ainsi que ceux concernant les répétitions avec le(la) pianiste, sont à la charge du ou de la candidat(e)

Un lien de réservation et de paiement en ligne pour une répétition avec le pianiste, vous sera envoyé par mail avec la convocation **6 jours avant le concours**. Par défaut le pianiste du concours accompagnera tous les candidats durant les épreuves concernées le jour du concours.

DATES DU CONCOURS

1^{ère} épreuve (derrière paravent) le 26 janvier à partir de 9h30
2^{ème} et 3^{ème} épreuves : le 26 janvier à la suite.

LIEU : Philharmonie de Paris

RECRUITMENT AUDITION : VIOLA SOLO

RULES

1. *This audition is open to candidates of all nationalities. To compete, all candidates must imperatively produce (on the spot) to the Administration of the Orchestre de Paris the copy of identity card or passport and complete the online registration form*

Any incomplete file will not be taken into account.

2. *Taking office: to be agreed*

3. *The gross monthly remuneration is that of category I: 4418,55 € (au 01.06.2023).*

4. *All applicants will be judged on an identical program. Orchestral excerpt can be downloadable on our web site.*

5. *Candidates wishing to participate in this competition must complete the online form on our site <http://www.orchestredeparis.com/index.php/fr/page/61/recrutement> before **january 15th** 2023, latest deadline. Registered candidates will receive an invitation by email indicating the place, date and time of the audition.*

6. *the first round takes place behind a screen. A drawing of lots will take place approximately 30 minutes before the passage of each of the groups convened, which will define a numbered order of passage. The jury can also impose the screen at the 2nd round.*

7. *The costs of stay, travel as well as those concerning the rehearsals with the pianist, are the responsibility of the candidate.*

An online reservation and payment link for a rehearsal with the pianist will be sent to you by email with the invitation 6 days before the audition. By default, the competition pianist will accompany all the candidates during the relevant tests on the day of the audition.

AUDITION DATES

1st round (behind screen) 2nd and 3rd round: January 26th from 9:30 a.m

LOCATION: Philharmonie de Paris

1^{er} tour :

Sonate :

- BRAHMS : Sonate pour clarinette et piano, transcrite pour alto et piano, opus 120 n°1 (Édition au choix)
 - o 1^{er} mouvement, Du début à la mesure 152 incluse.

Trait d'orchestre :

- MOZART : La Flûte enchantée, Ouverture : 1^{er} mouvement – Extrait (Édition Bärenreiter)

2^{ème} tour :

Concerto :

- BARTOK : Concerto pour alto (Version au choix):
 - o Du début au 1^{er} temps de la mesure 154 (Édition Boosey & Hawkes)

Solo d'orchestre :

- WEBER : Der Freischütz opus 77 : « *Romanze und Arie* » - Extraits (Édition Breitkopf)

Trait d'orchestre :

- SMETANA : La Fiancée vendue, Ouverture : *Vivacissimo* - Extrait (Édition Bote & Bock)

Finale :

Musique de chambre :

- MOZART : Divertimento pour violon, alto et violoncelle KV 563 (Édition Bärenreiter) en trio
 - o Du Début à la mesure 111, 1^{ère} note

Solos d'orchestre :

- STRAUSS : Don Quichotte – Extraits. (Édition Universal Edition)
- A. BERG : Wozzeck, Acte 1 - Extrait (Édition Universal Edition)
- RAVEL : Ma Mère l'Oye : « N°5 : Le Jardin féérique » - 1 extrait du ballet (Edition Durand)

Traits d'orchestre :

- MAHLER : Symphonie n°10 (version Cooke): Adagio (1^{er} mouvement) – Extraits (Ed. Associated Music Publishers)
- BARTOK : Mandarin merveilleux (Édition Peter Bartok – Universal Edition) - Extraits

Tous les traits d'orchestre peuvent être joués ou rejoués dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat.

Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.

All orchestral excerpts can be played or replayed in all events.

Whatever the test being performed, the jury reserves the right to interrupt the candidate.

On the contrary, if he considers it useful, he may proceed to a new hearing. All the tests are eliminatory. The jury's decisions are final.